

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

PROCES-VERBAL

Le **JEUDI 20 AVRIL 2023**

A 18h00, au siège de l'agglomération à Bressuire

Le 20 avril deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de M. François MARY, Vice-Président.

Membres : 17 Quorum : 9

ETAIENT PRESENTS (9) M. MARY, Mme BESNARD, Mme BOUCHETEAU, Mme BOTTON, Mme DUBIN, M. LOGEAIS, Mme RENAUDIN, Mme REVEAU, Mme SOULARD,

ABSENTS EXCUSES (8) M. MAROLLEAU, M. BERTON, Mme BILLY, Mme BOUDOIRE, M. BOURREAU, Mme FERCHAUD, Mme MERCERON, Mme SOULE

POUVOIRS /

Date de la convocation 13 avril 2023

Secrétaire de séance Mme VINCENDEAU

1. Ordre du jour

1. ASSEMBLEES	2
1.1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL	2
2. DELIBERATIONS	2
2.1. FINANCES	2
2.1.1. BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (40801 SSIAD) – COMPTE DE GESTION 2022	2
2.1.2. BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (40801 SSIAD) – ERRD 2022	3
2.1.3. BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (40801 SSIAD) – AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	5
2.1.4. BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (40802 SAAD) – COMPTE DE GESTION 2022	6
2.1.5. BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (40802 SAAD) – COMPTE ADMINISTRATIF 2022	6
2.1.6. BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (40802 SAAD) – PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS	7
2.1.7. BUDGET ANNEXE DU POLE LOGEMENT SOUS STATUT CHRS (40804) – COMPTE DE GESTION 2022	8
2.1.8. BUDGET ANNEXE DU POLE LOGEMENT SOUS STATUT CHRS (40804) – COMPTE ADMINISTRATIF 2022	9

2.1.9. BUDGET ANNEXE DU POLE LOGEMENT SOUS STATUT CHRS (40804) – PROPOSITION D’AFFECTATION DES RESULTATS 2022.....	10
2.1.10. BUDGET ANNEXE DU POLE LOGEMENT SOUS STATUT CHRS (40804) – AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.....	11
2.2. COMMANDE PUBLIQUE.....	11
2.2.1. GROUPEMENT DE COMMANDES : MARCHE « CONTRATS D’ASSURANCE IARD » ENTRE LA COMMUNAUTE D’AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS – LE CENTRE INTERCOMMUNAL D’ACTION SOCIALE – REGIE BOCAPOLE ET REGIE DE L’OFFICE DU TOURISME	11

1. ASSEMBLEES

1.1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL

Le procès-verbal du conseil d’administration du 23 mars 2023 est approuvé à l’unanimité.

2. DELIBERATIONS

2.1. FINANCES

2.1.1. BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMIICLE (40801 SSIAD) – COMPTE DE GESTION 2022

DEL-2023-22

VU le Compte de Gestion établi par le comptable des Finances Publiques,

Considérant la conformité avec les comptes de l’ordonnateur,

État A1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 079041

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC THOUARS

ETABLISSEMENT : SSIAD-CIAS BOCAGE BRESSUIRAIS

SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

40801 - SSIAD-CIAS BOCAGE BRESSUIRAIS
Tableau de financement

Exercice 2022
EMPLOIS

Titres - Intitulés	TFP initial	Décisions modificatives	Virements de crédit	Prévisions totales	Réalisations	Ecarts réalisations - prévisions (en %) (1)
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT						-
Titre 1 - Remboursement des dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Titre 2 - Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	13 000,00	-10 000,00	0,00	3 000,00	806,40	-73%
Titre 3 - Autres emplois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
TOTAL DES EMPLOIS	13 000,00	-10 000,00	0,00	3 000,00	806,40	-73%
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	-18 838,00	40 722,00	0,00	21 884,00	120 467,95	451%

RESSOURCES

Titres - Intitulés	TFP initial	Décisions modificatives	Virements de crédit	Prévisions totales	Réalisations	Ecarts réalisations - prévisions (en %) (1)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	-10 338,00	30 722,00	0,00	20 384,00	116 489,56	472%
Titre 1 - Augmentation des capitaux propres	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 534,79	1%
Titre 2 - Augmentation des dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Titre 3 - Autres ressources (dont produits de cession d'éléments d'actif)	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	-
TOTAL DES RESSOURCES	-5 838,00	30 722,00	0,00	24 884,00	121 274,35	388%
PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT						

(1) [(Réalisations - Prévisions totales)/Total des prévisions]*100.

10/19

SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

40801 - SSIAD-CIAS BOCAGE BRESSUIRAIS

Exercice 2022

Compte de résultat

CHARGES

Groupes fonctionnels - Intitulés	CRP initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Réalisations	Ecarts réalisations - prévisions (en %) (1)
Groupe 1 - Charges afférentes à l'exploitation courante	50 820,00	-4 950,00	0,00	45 870,00	42 470,74	-7%
Groupe 2 - Charges afférentes au personnel	1 251 240,00	72 547,00	0,00	1 323 787,00	1 304 508,43	-1%
Groupe 3 - Charges afférentes à la structure	107 288,00	6 787,00	0,00	114 075,00	113 621,33	0%
TOTAL DES CHARGES	1 409 348,00	74 384,00	0,00	1 483 732,00	1 460 600,50	-1%
EXCÉDENT	-29 759,00	30 520,00	0,00	761,00	97 116,57	12662%

(1) [(Réalisations - Prévisions totales)/Total des prévisions]*100.

6/19

SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

40801 - SSIAD-CIAS BOCAGE BRESSUIRAIS

Exercice 2022

Compte de résultat

PRODUITS

Groupes fonctionnels - Intitulés	CRP initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Réalisations	Ecarts réalisations - prévisions (en %) (1)
Groupe 1 - Produits de la tarification	1 328 589,00	91 404,00	0,00	1 419 993,00	1 493 670,00	6%
Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	51 000,00	13 500,00	0,00	64 500,00	63 797,07	-1%
Groupe 3 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	-
TOTAL DES PRODUITS	1 379 589,00	104 904,00	0,00	1 484 493,00	1 557 717,07	5%
DÉFICIT						

(1) [(Réalisations - Prévisions totales)/Total des prévisions]*100.

7/19

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'APPROUVER le Compte de Gestion 2022 du Service de Soins Infirmiers à Domicile.**

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.1.2. BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (40801 SSIAD) – ERRD 2022

DEL-2023-23

Considérant que le budget du Service de Soins Infirmiers à domicile est un budget relevant de l'instruction M22, il convient de voter l'ERRD avant le 30 avril de l'année N+1.

Après étude, le compte de gestion dressé par le Comptable du trésor est conforme à la comptabilité de l'ordonnateur.

Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :

- **De procéder au vote de l'ERRD 2022 suivant :**

Budget Annexe SSIAD : ERRD 2022			
Exploitation			ERRD 2022
	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	42 470,74 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 304 508,43 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	113 621,33 €
	TOTAL DEPENSES 2022		1 460 600,50 €
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	1 493 670,00 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	63 797,07 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	250,00 €
	TOTAL RECETTES 2022		1 557 717,07 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022		97 116,57 €

Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions 19 622,99 €
- Produits des cessions d'éléments d'actifs - 250,00 €

CAPACITE AUTO-FINANCEMENT (CAF) 116 489,56 €

Tableau de financements	EMPLOIS	
	Insuffisance d'autofinancement (IAF)	0,00 €
	Titre 1 : Remboursement des dettes financières	0,00 €
	Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	806,40 €
	Titre 3 : Autres emplois	0,00 €
	TOTAL DES EMPLOIS	806,40 €
	Apport au fonds de roulement	120 467,95 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	121 274,35 €
	RESSOURCES	
	Capacité d'autofinancement (CAF)	116 489,56 €
Titre 1 : Augmentation des capitaux propres	4 534,79 €	
Titre 2 : Augmentation des dettes financières	0,00 €	

	Titre 3 : Autres ressources	250,00 €
	TOTAL RESSOURCES	121 274,35 €
	Prélèvement sur fonds de roulement	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	121 274,35 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'APPROUVER l'ERRD 2022 du Service de Soins infirmiers à Domicile.**

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.1.3. BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (40801 SSIAD) – AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT

DEL-2023-24

Vu l'excédent constaté à hauteur de 97 116,57 €

Considérant qu'il convient d'affecter ce résultat

Il est proposé au Conseil d'Administration du CIAS du Bocage Bressuirais d'affecter le résultat 2022 :

	AFFECTATION DES RESULTATS 2022	Réalisé 2022
ERRD	Dépenses	1 460 600,50 €
	Recettes	1 557 717,07 €
	Résultats exercice 2022	+ 97 116,57 €
	Résultats à affecter	+ 97 116,57 €
AFFECTATION	1108 Report à nouveau	97 116,57 €
	10682 Excédent affecté à l'investissement	0,00 €
	10686 Compensation des déficits d'exploitation	0,00 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement**

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.1.4. BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (40802 SAAD) – COMPTE DE GESTION 2022

DEL-2023-25

VU le Compte de Gestion établi par le comptable des Finances Publiques,
Considérant la conformité avec les comptes de l'ordonnateur,

40802 - SAD-CIAS DU BOCAGE BRESSUIRAIS

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	141 892,18	2 599 788,00	2 741 680,18
Titres de recette émis (b)	21 177,67	2 272 129,95	2 293 307,62
Réductions de titres (c)	0,00	104 929,88	104 929,88
Recettes nettes (d = b - c)	21 177,67	2 167 200,07	2 188 377,74
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	141 892,18	2 599 788,00	2 741 680,18
Mandats émis (f)	41 311,31	2 453 036,75	2 494 348,06
Annulations de mandats (g)	0,00	5 017,23	5 017,23
Depenses nettes (h = f - g)	41 311,31	2 448 019,52	2 489 330,83
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00	0,00	0,00
(h - d) Déficit	20 133,64	280 819,45	300 953,09

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'APPROUVER** le Compte de Gestion 2022 du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.1.5. BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (40802 SAAD) – COMPTE ADMINISTRATIF 2022

DEL-2023-26

Considérant que le budget du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile est un budget relevant de l'instruction M22, il convient de voter le compte administratif avant le 30 avril de l'année N+1.

Après étude, le compte de gestion dressé par le Comptable du trésor est conforme à la comptabilité de l'ordonnateur.

Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :

- De procéder au vote du compte administratif 2022 suivant :

Budget Annexe SAAD - COMPTE ADMINISTRATIF 2022

			CA Global	CA Tarifé	CA non Tarifé
Fonctionnement	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	102 780,41 €	93 299,57 €	9 480,84 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	2 235 509,35 €	1 875 099,36 €	360 409,99 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	109 729,76 €	99 747,94 €	9 981,82 €
	TOTAL DEPENSES		2 448 019,52 €	2 068 146,87 €	379 872,65 €
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	1 916 712,57 €	1 619 550,68 €	297 161,89 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	248 008,46 €	206 994,54 €	41 013,92 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	2 479,04 €	2 294,85 €	184,19 €
	TOTAL RECETTES		2 167 200,07 €	1 828 840,07 €	338 360,00 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ACTIVITE 2022		- 280 819,45 €	- 239 306,80 €	- 41 512,65 €
	Reprise déficit antérieur		- 99 641,75 €	- 99 641,75 €	0,00 €
RESULTAT GLOBAL CUMULE 2022		- 380 461,20 €	- 338 948,55 €	- 41 512,65 €	
Investissement	Dépenses		41 311,31 €		
	Recettes		21 177,67 €		
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022		- 20 133,64 €		
	Reprise excédent antérieur		119 724,18 €		
RESULTAT GLOBAL CUMULE 2022			99 590,54 €		

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'APPROUVER le Compte Administratif 2022 du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.**

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.1.6. BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (40802 SAAD) – PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

DEL-2023-27

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Considérant le résultat cumulé excédentaire au 31/12/2022 à hauteur de 99 590,54 €,
Le résultat à reporter au 001 sur le budget 2023 s'élève à 99 590,54 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2022 :

- Résultat 2022 : - 280 819,45 €
- Résultat Tarifé : - 239 306,80 €
- Résultat non Tarifé : - 41 512,65 €

Considérant le résultat antérieur repris au budget 2022 par le Conseil Départemental

- Budget Global : déficit de - 99 641,75 €
- Budget Tarifé : déficit de - 99 641,75 €
- Budget non Tarifé : 0 €

Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : - 380 461,20 €

- Tarifé : - 338 948,55 €
- Non Tarifé : - 41 512,65 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'APPROUVER** l'affectation du résultat d'investissement au compte 001 du budget 2023 pour un montant de 99 590,54 €
- **DE REPORTER** l'affectation du résultat déficitaire de fonctionnement dans l'attente d'une décision du Conseil Départemental pour une éventuelle reprise avant la signature d'un CPOM

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité,

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.1.7. BUDGET ANNEXE DU POLE LOGEMENT SOUS STATUT CHRS (40804) – COMPTE DE GESTION 2022

DEL-2023-28

VU le Compte de Gestion établi par le comptable des Finances Publiques,

Considérant la conformité avec les comptes de l'ordonnateur,

Résultats budgétaires de l'exercice

40804 - POLE LOGTS CHRS-CIAS BOCAGE BR

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	22 254,64	264 508,39	286 763,03
Titres de recette émis (b)	5 335,10	239 462,07	244 797,17
Réductions de titres (c)	0,00	2 986,00	2 986,00
Recettes nettes (d = b - c)	5 335,10	236 476,07	241 811,17
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	22 254,64	264 508,39	286 763,03
Mandats émis (f)	1 131,30	262 354,26	263 485,56
Annulations de mandats (g)	0,00	10 151,04	10 151,04
Depenses nettes (h = f - g)	1 131,30	252 203,22	253 334,52
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	4 203,80	0,00	0,00
(h - d) Déficit	0,00	15 727,15	11 523,35

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'APPROUVER** le Compte de Gestion 2022 du budget annexe du pôle logements sous statut CHRS.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité,

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.1.8. BUDGET ANNEXE DU POLE LOGEMENT SOUS STATUT CHRS (40804) – COMPTE ADMINISTRATIF 2022

DEL-2023-29

Considérant que le budget du pôle logements sous statut CHRS est un budget relevant de l'instruction M22, il convient de voter le compte administratif avant le 30 avril de l'année N+1.

Après étude, le compte de gestion dressé par le Comptable du trésor est conforme à la comptabilité de l'ordonnateur.

Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :

- De procéder au vote du compte administratif 2022 suivant :

Budget Annexe Pôle logements sous statut CHRS : Compte administratif 2022			
			CA 2022
Fonctionnement	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	20 407,50 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	155 085,07 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	76 710,65 €
		TOTAL DEPENSES 2022	252 203,22 €

	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	213 834,46 €	
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	22 586,11 €	
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	55,50 €	
			TOTAL RECETTES 2022	236 476,07 €
			RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022	➤ 15 727,15 €
			Reprise excédent antérieur	15 035,93 €
		RESULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT	➤ 691,22 €	
Investissement	Dépenses	TOTAL DEPENSES 2022	1 131,30 €	
	Recettes	TOTAL RECETTES 2022	5 335,10 €	
			RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022	4 203,80 €
		Reprise excédent antérieur	18 427,64 €	
		RESULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	22 631,44 €	

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'APPROUVER le Compte Administratif 2022 du budget du pôle logements sous statut CHRS.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité,

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.1.9. BUDGET ANNEXE DU POLE LOGEMENT SOUS STATUT CHRS (40804) – PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS 2022

DEL-2023-30

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2022 : 4 203,80 €

Considérant que le résultat incorporé au BP 2022 : 18 427,64 €

Le résultat à reporter sur le budget 2023 au 001 s'élève à 22 631,44 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2022 : - 15 727,15 €

Considérant que le résultat incorporé au BP 2022 : 15 035,93 €

Le résultat cumulé au 31/12/2022 s'élève à - 691,22 €

Il est proposé à la DREETS que cette somme soit reprise par la réserve de compensation.

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'APPROUVER l'affectation du résultat d'investissement.
- D'APPROUVER la proposition de reprise du résultat de fonctionnement à la DREETS, dont la décision finale ne sera connue, a priori, qu'au cours de l'exercice 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité,

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.1.10. BUDGET ANNEXE DU POLE LOGEMENT SOUS STATUT CHRS (40804) – AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

DEL-2023-31

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la nomenclature M22
Vu l'affectation du résultat cumulé de l'exercice 2021 décidée par la DREETS
Il est proposé d'approuver l'affectation du résultat cumulé de l'exercice 2021

Exercice	Résultat cumulé au 31/12/2021	Affectation à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice N+2 (2023) au 002	Affectation au financement de mesures d'exploitation 2023 (Travaux dans les logements) au 002	Affectation à la section d'investissement (art 10682)	Affectation à la compensation des déficits d'exploitation futurs éventuels (art 10686)
2021	23 919,70 €	1 131,28 €	10 000,00 €	12 000,00 €	788,42 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'approuver l'affectations du résultat de l'exercice 2021 ci-dessus.

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2.2. COMMANDE PUBLIQUE

2.2.1. GROUPEMENT DE COMMANDES : MARCHE « CONTRATS D'ASSURANCE IARD » ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS – LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE – REGIE BOCAPOLE ET REGIE DE L'OFFICE DU TOURISME

DEL-2023-32

Annexe : CONVENTION CONSTITUTIVE GROUPEMENT DE COMMANDES

Commentaire : il s'agit de réaliser un groupement de commandes entre les quatre entités de l'Agglomération du Bocage Bressuirais (Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, CIAS, Régie Bocapole et Régie Office du Tourisme) dans la perspective d'un marché d'assurances, commun à tous.

Vu les articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la Commande Publique relatifs aux groupements de commandes ;

Vu l'article L1414-3-II du Code Général des Collectivités territoriales ;

CONSIDERANT le projet de convention constitutive du groupement de commandes ;

CONSIDERANT la nécessité de lancer une nouvelle consultation ;

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté d'Agglomération a souscrit des marchés d'assurances commun aux quatre entités de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, pour permettre l'harmonisation des couvertures d'assurances. Ces contrats d'assurance prendront fin le 31 décembre 2023.

Afin de permettre la continuité de l'harmonisation des assurances, il est proposé de constituer un groupement de commande commun aux quatre entités de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, dans la perspective du lancement d'une consultation comprenant les garanties suivantes :

- Dommages aux biens et risques annexes ;
- Assurances des responsabilités et défense recours ;
- Flotte automobile ;
- Protection juridique et défense pénale

Ce nouveau marché prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2024 pour un an et sera renouvelable trois fois, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Les modalités précises d'organisation et de fonctionnement du groupement sont formalisées dans la convention constitutive d'un groupement de commande annexée, avec pour principales modalités :

- Désignation de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais comme coordonnateur, chargé de mener la procédure de passation au nom et pour le compte des autres membres ;
- Durée : la convention prend effet à compter de la date de notification de la convention à chaque membre du groupement de commandes. Elle prendra fin à la notification du marché assurances par le coordonnateur ;
- Chaque membre du groupement exécute et applique les conditions du marché public selon ses besoins, en lien avec le service assurances de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

La convention de groupement de commandes devra entrer en vigueur avant le lancement de la procédure de consultation. Chaque membre du groupement de commandes doit délibérer pour conclure la convention constitutive du groupement de commandes.

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale :

- **D'autoriser l'adhésion du Centre Intercommunal d'Action Sociale au groupement de commandes pour le marché d'assurances, telle que définie dans la convention de groupement de commandes annexée ;**
- **D'accepter que la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais soit désignée comme « coordonnateur » de ce groupement et signe le marché pour le compte de la Régie de l'Office du Tourisme conformément à la convention ;**
- **D'autoriser les services de la Communauté d'Agglomération à gérer le contrat mutualisé et les sinistres pendant la durée totale du contrat ;**
- **De prévoir les dépenses/recettes sur le budget du Centre Intercommunal d'Action Sociale.**

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité,

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.